

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Carole Lessard

Date: 2026-01-29

Bonjour,

Je désire me prononcer en lien avec ce projet de voie de contournement.

Vous trouverez mon message en pièce jointe.

**Merci de me confirmer par courriel que vous l'avez bien reçu
et RAPIDEMENT car la date limite est le 30 janvier.**

Je veux être sûre de l'avoir bien transmise, merci.

Carole Lessard

Attachement N°1 –

Je demeure à Frontenac depuis 32 ans ou passe une voie ferrée juste derrière chez moi. Dans mon enfance, je demeurais à Nantes ou passait une voie ferrée juste devant durant 28 ans. J'en ai vu passé des trains et oui, j'ai déjà et j'attends encore qu'ils passent pendant 12-15 minutes avant de me rendre au point B et je respire toujours. Ça fait partie de la vie. Et oui les trains sifflent lorsqu'ils s'approchent d'un passage à niveau. Soit une municipalité comme Mégantic peut faire la demande pour l'arrêt des sifflements sur son périmètre pour ne pas exacerber les fragilités bien réelles des personnes qui demeurent à proximité. Si la municipalité n'a pas cette préoccupation de la santé mentale de ces citoyens, il n'y aura pas d'autres choix que de se responsabiliser et de prendre thérapie pour calmer en soi ce qui y est associé et ce n'est pas chose facile j'en conviens mais si l'un (municipalité) n'exerce pas ce qui doit, c'est en soi qu'il faut trouver moyen d'abaisser la charge émotionnelle. Je trouve dommage que ces sifflements n'aient pas été stoppés par respect pour la population affectée.

La tragédie qui est survenue en 2013 a vu de ma parenté mourir, oui et c'est bien dommage. Plusieurs deuils et plusieurs personnes ont eu des difficultés à se relever de ça et je peux comprendre. Nous avons été tous affectés de près ou de loin, avec des blessures psychologiques à guérir, même aujourd'hui.

Sans avoir étudié le dossier en profondeur, on sait que beaucoup de facteurs sont venus jouer dans tout ce qui s'est passé dans cette nuit funeste de juillet. Plusieurs « si » se sont succédés et il serait même possible d'envisager que si un seul ou deux n'auraient pas été dans l'équation, une autre finalité aurait pu survenir dans notre histoire granitoise (pas seulement de Lac-Mégantic).

Par contre, j'ai pour opinion que la construction de cette voie de contournement avec toutes ces répercussions au niveau de la construction (délais, expropriations, chantier sur plusieurs années, conséquences environnementales, nappe phréatique, etc.) auront leur lot de grosses surprises et d'inattendus qui m'apparaît non pas comme un soulagement mais comme une 3^e tragédie (1^e : 6 juillet – 2^e : démolition de l'entièreté du centre-ville) pour une bonne majorité de la population, même si on est pas à même d'en connaître tous les aboutissements. Certains ont déjà quitté la région et d'autres le feront.

Une promesse dite il y a 12 ans n'a pas besoin d'être tenue si elle ne correspond plus à ce que la population exprime, si on lui en donne les moyens de s'exprimer vraiment. Aucune enquête publique n'a été tenue sur cette tragédie qui a été connue de la planète entière alors que des enquêtes il y en a pour plusieurs dossiers beaucoup moins graves que le nôtre; à n'y rien comprendre. Des ministres se sont succédés dans ce dossier comme si on ne voulait pas avoir cette « patate chaude » à traiter; un référendum aurait permis de connaître l'avis de certains, qu'on ne connaît pas. Des sondages crédibles ont été tenus dans les 2 municipalités voisines démontrant la non-acceptation de ce tracé. Et pourtant, le projet poursuit sa route sans que les concernés (nous citoyens de cet environnement à excaver) ne puissions faire valoir notre droit au chapitre.

Des milliards des fonds publics seront investis pour cette construction qui a connu tellement de changements quant aux superficies exploitées, aux risques environnementaux avec des études géologiques à l'appui alors que la compagnie elle-même qui a contribué à la majorité des facteurs causant le désastre se juge nullement responsable pour dédommager les victimes et pire, participer au financement de cette nouvelle voie ou elle aura autorité (au-delà du droit et du plaisir) de traverser à grande

vitesse des convois encore plus longs, plus fréquents et plus toxiques. Ça m'apparaît comme une démonstration flagrante comme quoi une compagnie ferroviaire qui peut faire autant de dégâts ne connaît pas de punitions et de conséquences à part qu'on lui offre sur un plateau d'argent (je dirais d'or) une belle voie toute gratis, financée par nos salaires, pour faire du profit +++ . Ça me choque.

Tant qu'à considérer cette compagnie ferroviaire comme si elle était reine d'autorité, au-delà de celle que le gouvernement devrait lui imposer en termes de lois encadrantes... et de plus ou moins la subventionner plutôt que de l'actionner, une petite partie de ces sommes aurait très bien pu leur être octroyée (tant qu'à leur donner notre argent) pour faire un entretien rigoureux des voies, avec des systèmes adéquats de « changement de voies » ou « d'équipements sécuritaires moins obsolètes » ou d'endroit de triage non situé en haut de cette pente ou d'autres aménagements nous donnant meilleur garantie quant aux risques possibles. Et oui, des inspecteurs avec un calendrier d'inspection rigoureux pour voir à ce que notre population (et pas seulement la nôtre, toutes celles qui sont sur le parcours) puissent dormir en paix en éliminant des risques évitables avec une supervision gouvernementale adéquate. Sinon, le gouvernement ne peut pas se dire « pour le peuple » si sa préoccupation c'est de construire une voie pour contenter le persécuteur plutôt que de protéger les opprimés.

Donc, je suis contre cette voie de contournement qui fera encore et encore des dommages collatéraux même si certains prônent une délivrance. Déplacer « un problème » plutôt que d'apprendre à gérer celui qu'on a entre les mains en regardant bien ce qui l'a provoqué et travailler intelligemment à en corrigeant les éléments qui doivent l'être, m'apparaît une erreur de jugement qui coûtera cher en \$\$\$\$, en temps, en revirements de situations légers ou plus graves, et surtout en transportant son lot d'incertitudes, de drames humains à un nombre équivalent ou plus grand encore d'âmes humaines qui forment notre communauté (Lac-Mégantic et environs) que la 1^e et la 2^e tragédie l'ont fait, même si la volonté probante de construire cette voie était de les soulager d'inquiétudes.

Si les dés ne sont pas tous jetés à l'heure ou j'écris ces mots, revisez le « pourquoi » et le « comment » de ce gros chantier a toute sa raison d'être avant que cette voie débute concrètement sous nos yeux. On a besoin de sécurité oui mais pas à n'importe quel prix. Parce que le prix à payer sera peut-être bien au-delà de ce qu'on pourrait même imaginer, même si le déplacement de la voie semble pour certains un « enfin, elle n'est plus là ». Pour d'autres, elle sera le début d'un « enfer qui coûtera des vies ». Encore des vies qui ne s'évalue pas que physiques mais aussi psychologiques, financières, familiales,

etc. qu'on a plus les moyens sociaux et moraux de perdre. Je veux faire confiance et voir un alignement plus en respect de ce qu'on a déjà vécu, sans en ajouter encore une couche par-dessus.

Carole Lessard et Benoît Vachon
Frontenac (QC)